



## LOUER UN APPARTEMENT POUR MA MERE DE 67 ANS ?

Par **Janoulili**, le 12/04/2021 à 13:14

Bonjour,

Ma mère, qui a 67 ans, souhaite vendre son appartement dont elle est propriétaire et devenir locataire d'un autre appartement. Or, elle ne touche que 1000€ de pension au total, les agences lui refusent la location car elle n'a pas 3X le montant du loyer, sachant que nous sommes deux de ses enfants à nous porter garants pour elle.

Peut-on louer l'appartement pour elle même si nous sommes nous mêmes propriétaires de notre résidence principale?

Merci!

Par **janus2fr**, le 12/04/2021 à 13:27

Bonjour,

Légalement, non ! Puisque le bail signé sera un bail pour résidence principale du locataire, si vous êtes locataire, vous devrez habiter le logement...

Par **beatles**, le 12/04/2021 à 15:50

Bonjour,

Parfaitement le droit... mais [avec des risques](#) !

Donc prudence comme suggéré par janus2fr.

Cdt.

Par **beatles**, le 12/04/2021 à 17:35

Ne pratiquant pas la location comme janus.fr, le lien que je cite semble aller dans le sens de la réponse de ce dernier qui est ni péremptoire ni hasardeuse.

Je pense que la lecture de ce lien argumenté est plus à même de permettre à Janoulili de prendre la décision la plus adéquate venant d'une spécialiste.

Par **janus2fr**, le **12/04/2021 à 20:18**

Bonjour yukiko,

La très grande majorité des baux sont des baux sous loi 89-462, donc pour résidence principale du locataire. En signant un tel bail, vous vous engagez à faire du logement votre résidence principale. Vous ne pouvez donc pas signer ce type de bail pour loger quelqu'un d'autre.

Pour cela, il faut trouver un bailleur qui accepte de faire un bail hors loi 89-462, ce qui peut être compliqué et surtout ce qui est bien moins protecteur pour le locataire.

Par **marouil**, le **13/04/2021 à 10:12**

Une locataire dans la situation de votre mere est protegee a vie contre l'expulsion (revenus, age) - les bailleurs seront donc reticents a proposer des baux a des personnes agees a faible revenu. Meme avec une caution.

C est pourquoi des associations s interposent dans certains cas pour rassurer tout le monde.  
<https://www.associationmodeemploi.fr/article/logement-social-les-associations-jouent-les-intermediaires.69729>

c est peut etre une solution

ce n est que mon avis